

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSA-SD du 29 juin 2023 :

Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD,

Comme nous le disions au dernier CSA-SD, la répartition des moyens de l'enseignement scolaire à la rentrée 2023, tout comme celle du soutien de la politique de l'Éducation Nationale ne permettront pas d'améliorer le service public d'Éducation sur l'ensemble du territoire et notamment les plus fragiles, ni la lutte contre les inégalités. Les arbitrages budgétaires du ministère ont été sévères et les choix ont été à rebours des défis posés à l'école.

Cela s'est traduit pour notre département par une suppression de 8 postes. L'UNSA-Éducation dénonce ce choix alors qu'il faudrait profiter de la baisse démographique en Ardèche pour répondre aux besoins des élèves et du service public d'éducation. Nous avons besoin de postes de Rased (maitres E, maitres G, Psy EN). Nous avons besoin de postes de remplaçants et sur ce sujet nous demandons à connaître le bilan du remplacement pour cette année scolaire presque écoulée. Nous avons besoin de développer non seulement une politique volontariste de consolidation de l'offre éducative en milieu rural, mais aussi de voir renaître le dispositif Plus de Maitres que de Classes en Ardèche.

Notre système éducatif vit de multiples crises : crise de sa capacité à faire mieux réussir chaque élève, en particulier les plus fragiles, crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de considération. Sans oublier bien sûr les grands enjeux nationaux et sociétaux qui font écho à l'école comme la crise démocratique et l'urgence climatique.

Lors de la 11^{ème} édition du baromètre des métiers de l'UNSA-Éducation, nos collègues ont été interrogés sur leurs métiers au sein de l'Éducation Nationale, et les résultats sont édifiants.

Concernant la crise de fonctionnement : 91% des collègues sont en désaccord avec les choix politiques faits dans leurs secteurs d'activités.

Concernant le recrutement et l'attractivité : 90% des collègues répondent que leurs conditions de travail ne se sont pas améliorées cette année. Seulement 19% des collègues conseilleraient leur métier à un jeune. Les résultats du concours externe de professeurs des écoles sont tombés la semaine dernière : 1 264 postes n'ont pas été pourvus sur les 8 174 postes ouverts.

Concernant la considération : 71% des collègues ne se sentent ni reconnus ni respectés dans leurs pratiques professionnelles.

Concernant la crise démocratique : 90% des collègues répondent oui à donner plus de place aux représentants des personnels dans les instances de dialogue social.

Enfin, concernant la crise climatique : 74% des élèves et des personnels souffrent d'écoanxiété.

Et pourtant, 92% des collègues aiment leur métier ! Pour l'UNSA-Éducation, Il faut donc protéger notre service public d'Éducation à tous les niveaux pour redonner confiance en l'avenir à notre pays et offrir des perspectives positives aux professionnels qui font et feront l'École.

Pour revenir sur le point particulier de l'attractivité de nos métiers décliné au niveau de notre académie :

Certes, nous actons positivement l'ouverture de la liste complémentaire du concours externe public des professeurs des écoles et de leur recrutement dans les prochains jours.

Cependant, nous déplorons, pour la deuxième année, le cafouillage concernant l'affectation des futurs PES qui ne correspond pas à leurs rangs de concours. Nous attendons l'arrêté rectificatif du rectorat (paru dans la matinée) qui pourrait possiblement changer les affectations de près de la moitié des lauréats du concours. Les opérations de vœux et d'affectation sont donc décalés. Que de temps perdu... Cela ne va pas dans le bon sens car cela risque d'accroitre encore la crise du recrutement et l'UNSA-Éducation le dénonce.

Cela fait plusieurs années que l'UNSA-Éducation alerte sur la gravité de la situation et réclame un travail de fond sur l'attractivité des métiers de l'Éducation Nationale, avec une politique de recrutement pluriannuelle et visible. Il faut des mesures rapides et fortes pour enrayer la gravissime dégradation des conditions d'exercice des personnels et d'apprentissage de nos élèves. Le rectorat et le ministère se doivent de prendre les mesures nécessaires pour enfin traiter sérieusement la question du recrutement dans l'Éducation nationale. Il en va de la survie de l'École publique.

Concernant le dialogue social en Ardèche :

Lors de la précédente carte scolaire de janvier, nous n'avions pas reçu l'ensemble des documents préparatoires. La communication des prévisions d'effectifs nous permettait depuis de nombreuses années de pouvoir vérifier et affiner ces chiffres avec les écoles concernées. C'est pourquoi, nous vous demandions de nous communiquer l'intégralité des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023. Cela n'a pas été fait, ou plutôt trop tardivement, et de manière incomplète car seules les écoles à l'étude faisaient partie de ces documents.

Nous avons interpellé la rectrice à ce sujet lors d'un **CSA** académique qui nous a donné raison sur la communication de ces effectifs complets. Mais toujours pas de réponse... Il aura fallu adresser un courrier à la rectrice signé des membres du **CDEN** pour enfin recevoir le mois dernier, l'ensemble des effectifs prévisionnels du mois de janvier. Bien après le travail des instances de carte scolaire...

Et pour ce CSA, nous n'avons reçu que les effectifs de 4 écoles... Et nous n'avons toujours pas les effectifs, les prévisions et les taux d'encadrement des écoles privées en Ardèche, ainsi que les mesures de carte scolaire appliquées à l'enseignement privé en Ardèche, comme nous l'avions demandé. Dans un souci de transparence, nous aimerions également connaître la balance des postes avant de démarrer les travaux de ce CSA.

Nous sommes élus par les personnels, nous siégeons de manière légitime dans les instances. Nous déplorons cette entrave au dialogue social dans notre département mais nous espérons qu'à l'avenir, le dialogue sera rétabli et constructif, dans le respect de nos mandats.

Merci de votre attention.

Pour l'UNSA-Éducation

Juliette CREPIEUX, Thierry VIGNE